

Dépenses de fonction d'un directeur de cabinet ou d'un titulaire d'un emploi supérieur

Paragraphe 20 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Exercice financier : 2024-2025

Trimestre : octobre à décembre

Pascale Breton

Directrice de cabinet

Description de la dépense	Date	Coût
Repas d'affaires	2024-07-17*	6,97 \$
Repas d'affaires	2024-08-16*	34,14 \$
Repas d'affaires	2024-09-05*	30,33 \$
Repas d'affaires	2024-09-19*	22,14 \$
Repas d'affaires	2024-10-11	21,98 \$
Repas d'affaires	2024-11-22	34,86 \$

* Dépense comptabilisée dans le présent trimestre

Information complémentaire :

Les montants indiqués n'incluent pas les taxes payées.